

## CONVOCAATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

**Les 8 et 9 NOVEMBRE 2018**

Conformément aux dispositions statutaires, les adhérents sont convoqués à l'Assemblée Générale qui se tiendra les 8 et 9 novembre 2018 au Pavillon Royal, à PARIS – RER C station Foch accès par navette.

### ORDRE DU JOUR

<u>Jeudi 8 novembre</u>	<u>Vendredi 9 novembre</u>
<p>Accueil des participants à 9h30</p> <p><b>10h00 - Présentation des deux journées</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• organisation des élections</li></ul> <p><b>10h30 - Assemblée générale extraordinaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ajout d'un article aux statuts (ester en justice) (vote)</li><li>• Modification de la typologie des Assemblées Générales Régionales (vote)</li></ul> <p><b>10h40 - Assemblée générale ordinaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d'activités du Président (vote)</li><li>• Rapport du trésorier puis des commissaires aux comptes (vote) – Désignation des commissaires aux comptes – tarifs (vote)</li><li>• Rapport du secrétaire général (vie associative)</li><li>• Assurance groupe professionnelle</li><li>• Communication de l'ACP (site internet, réseau social, messagerie privée)</li><li>• Analyse de l'actualité</li><li>• dossiers métiers :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fiscalités des particuliers : accueil, PAS, ...</li><li>▪ Ressources humaines : effectifs, conditions de vie au travail</li><li>▪ Gestion publique : communication financière, certification, annexes de la M57, veille juridique</li><li>▪ Fiscalité des professionnels</li><li>▪ Moyens : classement des postes comptables</li><li>▪ Responsabilité personnelle et pécuniaire : Activités de l'ACP</li></ul></li><li>• Responsabilité personnelle et pécuniaire : Communication de M. NODENOT, PDG de l'AMF</li></ul> <p>Fin de la séance 18h30.</p> <p><b>Cocktail : 18h30</b></p>	<p>Accueil des participants à 8h45</p> <p><b>9h15 - Reprise de l'assemblée générale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Clôture du scrutin à 9h30</li><li>• dossiers métier :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Gestion fiscale : PRS, amendes, SPF</li><li>▪ Ressources humaines : règles de gestion, management</li><li>▪ Gestion publique : actualités, HELIOS</li><li>▪ Communication de l'ACP (TU, @CP)</li></ul></li><li>• Intervention de la délégation des comptables du Maroc (ONCP)</li><li>• Résultat des élections des administrateurs</li><li>• Intervention des partenaires : BFM, Caisse d'Épargne</li><li>• Présentation du nouveau bureau à 12h20</li></ul> <p><b>Accueil du Directeur Général des Finances Publiques</b></p> <p>13h00 - apéritif suivi du déjeuner sous la présidence du DGFIP et de ses principaux collaborateurs.</p>

Une autorisation d'absence collective a été demandée à la Direction Générale des Finances Publiques qui avisera les Directeurs régionaux et Directeurs départementaux des Finances Publiques auxquels il convient de signaler votre absence du poste pendant la durée de l'assemblée générale, délais de route compris.

Les adhérents empêchés d'assister aux débats et aux votes peuvent se faire représenter. A cet effet, la formule de mandat dûment complétée et signée est à renvoyer ou à remettre à un collègue adhérent de votre choix présent à l'assemblée.

**Seuls les adhérents ayant acquitté leur cotisation 2018 pourront participer aux votes.**

le Président,  
Lionel LE GALL  
Centre des Finances publiques de Bergues  
17, rue de la Poterne  
59380 BERGUES

le Secrétaire Général,  
Laurent ROSE-HANO  
Centre des Finances publiques d'Audincourt  
6, rue de la mairie  
25404 AUDINCOURT cedex